

Il rappelle qu'il a publié en 1881 (*Naturaliste* du 15 octobre) un travail sur les *Sedum album* L., *turgidum* Ram., *micranthum* Bast. et *Clusianum* Guss. où il considérait ce dernier comme espèce en donnant la diagnose *in-extenso* de Gussone. Depuis lors, dans la *Flore de France* (VII, p. 117) établissant la hiérarchie des subdivisions de l'espèce en sous-espèces, formes (ou races), variétés et sous-variétés, il a admis le *S. Clusianum* Guss.! *verum* (*non bot. plur.*) comme race du *S. album*, d'après ses études personnelles sur le vif et en herbier, cette race méditerranéenne ne lui étant pas plus connue en France en 1904 qu'en 1881. La valeur taxinomique du *S. Clusianum* Guss. dépend évidemment, pour chacun, de l'idée qu'on se fait des subdivisions de l'espèce : cette valeur est donc tout à fait individuelle; mais elle doit être basée sur des faits exacts, c'est-à-dire sur l'examen d'exemplaires bien déterminés, et l'on ne peut que regretter que l'auteur de la communication n'ait pas joint à celle-ci, pour la Société, quelques parts de sa plante.

M. H. de Boissieu fait la communication suivante :

Une Mélastomacée asiatique d'un genre africain;

PAR M. H. DE BOISSIEU.

L'espèce qui fait l'objet de la présente communication est de Cochinchine et richement représentée dans l'herbier Pierre, où j'étudie actuellement les Mélastomacées pour la *Flore de l'Indo-Chine*. Elle appartient au genre *Dissotis*, de la tribu des Osbeckiées, dont tous les représentants connus jusqu'ici étaient africains. L'espèce nouvelle a de très grandes affinités avec certaines espèces, assez répandues dans les herbiers, du Congo, de la région du Zambèze, etc.

Le genre *Dissotis* est caractérisé par des étamines très inégales, à connectif longuement appendiculé à la base (dans le prolongement de l'anthère), un ovaire poilu surtout au sommet, un fruit capsulaire, etc. Le port est celui d'un *Osbeckia*. Coïncidence assez curieuse : une espèce assez commune d'*Osbeckia* de Cochinchine l'*O. cochinchinensis* Cogn. appartient à la section des *Osbeckia* appelée *Pseudodissotis* par Cogniaux, caractérisée

par son connectif assez longuement appendiculé à la base, section dont tous les autres représentants sont africains.

Je dédie l'espèce nouvelle à M. Pellegrin qui m'a beaucoup aidé dans mes recherches sur les Mélastomacées africaines.

Dissotis Pellegriniana sp. nov.

Frutex ramis manifeste tetragonis, brevissime, adpresse crasseque strigilloso-setulosis, setis brunneis, basi tuberculosus, ad nodos parum incrassatos annuloso-villosus, setis annuli quibusdam multo majoribus, omnibus adpressis brunneis. *Folia* rigida, magna (10-12 cm. longa, 3-4 cm. lata), *oblongo-lanceolata*, *5-7-nervia*, *integra*, petiolata, petiolo sat crasso, circa 1 cm. longo, supra tenuiter strigilloso-villosa nervis impressis, subtus flavescentia, eximie brunneo-punctulata, nervis et nervulis exsertis adpresse pilosis. Inflorescentia sat laxa, paniculata. Panicula e cymis biparibus consistens : pedunculi communes crassi, eximie quadrangulares; *pedicelli* (pro sectione) *sat elongati*, *demum 6-8 mm. longi*; *bracteæ lanceolatae*, *acutæ*, *herbaceæ*, *villosæ*, pedicello longiores, caducæ. Alabastra acuta. Flores magni, spectabiles. Calycis tubus ovoideus, 5-7 mm. longus, *pilis omnibus simplicibus*, *basi tuberculatis*, adpressis, præter basim et apicem dissituscule, basi et apice densius vestitus; *lobi* 5, post anthesim decidui, tubo æquilongi, *lanceolati*, apice attenuati, præsertim dorso et apice adpresse setosi, cum dentibus 5 minoribus, linearibus, apice præsertim setosis alternantes. *Petala* 5 magna *inæquilateralia*, sæpe apice pilosa, saltem sepalis 2-plo longiora. Stamina 10,5 majora sepalis, 5 multo minora petalis opposita. Stamina majora medio curvata, connectivo basi (i. e. ad filamentum apicem) appendicibus duabus, oppositis, crassiusculis, curvatis, corniformibus munito, deinde elongato, filamentum longiore; antheræ elongatæ lineares, apice 4-porosæ, loculis duobus incompletis, ventre tantum separatis, undulatis, *a connectivo basi manifeste separatis* (subauriculatis). Stamina minora connectivo parvo, appendicibus duabus oppositis, iis staminum majorum subconformibus basi munito, istis appendicibus minore; antheris eximie undulatis. Ovarium loculis 5, septis calyce basi adhærens, pilosum, vertice setosum. Stylus filiformis elongatus. Capsula coriacea, calyce inclusa. Semina minuta, cochleata, eximie tuberculata.

Bao-Chang in prov. Bien-Hoa (Cochinchine australe) et probablement ailleurs (*Pierre*).

A placer dans la section G. b. de E. Gilg *Melastomaceæ africanæ*, et dans la section N. B. de la *Monographie* de Cogniaux.

Diffère du *D. Melleri* Hook., de l'Afrique tropicale orientale (région du Zambéze) par ses feuilles beaucoup plus longues à 7 et non 5 nervures, ses panicules non feuillées et bien plus lâches, ses bractées lancéolées-aiguës et non ovales-arrondies au sommet, bien plus longues, ses fleurs beaucoup plus longuement pédicellées.

Diffère du *Dissotis multiflora* Triana, *D. Brazzæi* Cogn., espèce répandue en Afrique, par ses feuilles beaucoup plus longues, à 7 et non 5 nervures, ses bractées lancéolées-aiguës et non ovales-oblongues, ses fleurs non sessiles ou subsessiles, les poils du calice tous et non seulement quelques-uns simples, les autres étant étoilés-divariqués au sommet.

Diffère du *D. Hensii* Cogn., l'espèce la plus voisine, provenant du Congo belge à Bangala, par ses branches plus robustes, ses feuilles entières, le calice à lobes beaucoup plus longs (dans le *D. Hensii* ils sont de moitié plus courts que le tube), ses fleurs munies de bractées, et nettement pédicellées, etc.

Indument du calice se rapprochant de celui d'une espèce nouvellement décrite et figurée, d'ailleurs bien différente par l'ensemble de ces caractères, *D. Mahoni* Hook. f. Bot. Mag. t. 7896, de Uganda, mais dans le *D. Mahoni* les poils sont plus fortement tuberculeux à la base, et apprimés, non étalés.

Port rappelant celui de l'*Osbeckia nepalensis* Hook., mais outre ses étamines égales, cette espèce diffère de la nôtre par bon nombre de caractères, notamment un indument calicinal tout différent.

M. Griffon prie M. Prillieux, ancien président de la Société de vouloir bien le remplacer au fauteuil de la présidence et fait la communication suivante :

Greffage et variations d'ordre chimique;

PAR M. ÉD. GRIFFON.

I

Au cours des recherches que je poursuis depuis 1905 sur la variation dans le greffage, j'ai surtout envisagé le côté morphologique; et, à part les cas des repousses anormales du bourrelet, je considère l'indépendance spécifique du sujet et du greffon, admise jusqu'ici par la grande majorité des botanistes et des praticiens, comme parfaitement établie.

Je suis revenu récemment à nouveau sur la question depuis longtemps étudiée de la transmission de certaine panachure par la greffe.